



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial**

Vannes, le **23 JUIN 2025**

Bureau des dotations et de l'aménagement du territoire

Courriel du bureau :  
[pref-bdat@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-bdat@morbihan.gouv.fr)

**Le préfet**

à

Mesdames et Messieurs les présidents d'EPCI,  
Mesdames et Messieurs les maires,

**OBJET : DETR 2025 appel à projets complémentaire** pour renforcer la sécurité et la résilience numérique des collectivités territoriales

**REF :** CGCT Art. L.2334-32 à L.2334-39 et L.2334-42 et R.2334-19 à R.2334-35 ;

**PJ :** 2

- Mon courrier du 19 juin 2025 relatif au renforcement de la sécurité et de la résilience numérique des collectivités territoriales
- Annexe : les règles d'intervention DETR 2025 complétées pour le volet cybersécurité

Par courrier du 19 juin 2025, j'ai eu l'occasion de vous sensibiliser à la nécessité de renforcer la sécurité et la résilience de vos systèmes informatique et numérique.

Afin de vous accompagner financièrement dans cette démarche, j'ai décidé, après consultation de la commission d'élus DETR, de consacrer une partie de l'enveloppe DETR 2025 au soutien de ces projets.

Cette thématique n'étant pas couverte par la campagne de programmation ouverte en novembre 2024, je vous informe de l'ouverture d'un appel à projet complémentaire au titre de la DETR, spécifiquement dédié à cette thématique « cybersécurité ».

Vous pourrez ainsi déposer un dossier de demande de subvention pour des projets visant à renforcer la sécurité et la résilience numérique de votre collectivité, **sur la plateforme démarches simplifiées dès aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre 2025 inclus.**

#### **Éligibilité à la DETR**

Les collectivités souhaitant solliciter une subvention dans le cadre du renforcement de la sécurité et la résilience numérique des collectivités territoriales doivent être éligibles à la DETR.

Les pièces obligatoires à verser au dossier sont les mêmes que pour les demandes de subvention DETR habituelles et seront demandées dans le formulaire démarches simplifiées :

- présentation du projet et son inscription dans la durée,
- délibération de l'organe délibérant,
- plan de financement,
- devis,
- attestation de non commencement de l'opération.

Quelques documents spécifiques et supplémentaires devront toutefois être joints, notamment le compte rendu du diagnostic d'évaluation.

### Formalités préalables

1/ La réalisation d'un diagnostic d'évaluation de votre système informatique est un préalable obligatoire. Le compte rendu de ce diagnostic devra être déposé avec les autres éléments de la demande de subvention. L'absence de cette pièce justificative rendra impossible l'instruction du dossier.

Dans la mesure où des offres de services gratuits existent, le coût éventuel du diagnostic ne sera pas pris en compte dans le calcul de la subvention.

J'encourage les collectivités qui ne disposent pas aujourd'hui d'un tel diagnostic à prendre l'attache sans délai de la **cellule spécialisée de la gendarmerie du Morbihan**.

2/ La collectivité veillera à ce que le projet de travaux et le plan d'actions soient cohérents avec le diagnostic établi. Le projet devra permettre *in fine* l'accroissement du niveau de cybersécurité de la collectivité.

3/ La demande de subvention devra comporter un engagement de la collectivité à procéder à une réévaluation du niveau de maturité cyber à l'issue des travaux.

### Types de projets éligibles

- **Ingénierie de projets**

L'ingénierie de projet ne sera financée que dans le cadre d'une mutualisation d'un service porté par un Établissement public de coopération intercommunale et d'une création de poste (pas de financement de poste existant).

Les conditions du soutien financier sont celles figurant au point 5-4 des règles d'intervention DETR 2025.

Cette aide à l'ingénierie de territoire pourra notamment utilement servir à :

→ financer un chef de projet cybersécurité permettant de mettre en œuvre la feuille de route établie lors d'un diagnostic cybersécurité ;

→ à renforcer la politique de sécurité des systèmes d'informations (SSI) à travers par exemple l'écriture de la politique de sécurité des systèmes d'information des collectivités (PSSI, PCA/PRA, Charte SI, Schéma directeur, Plan communal de sauvegarde numérique).

Les postes d'alternants sont éligibles à ce soutien.

- **Acquisition d'équipements de cybersécurité**

La mise en place de solutions matérielles ou logicielles pour améliorer la sécurité (Switch, Firewall/pare-feu, anti-virus, EDR, etc.).

La DETR finance les immobilisations. Le coût de la maintenance desdits équipements pourra être pris en compte dans la limite d'une année.

- **Prestations complémentaires**

- les conseils et expertises, dans le cadre de l'ingénierie de projets en cybersécurité ;
- les modules de sensibilisations et de formations spécialisées ;
- l'accompagnement personnalisé pour l'intégration de solutions numériques ;

### Calcul de la subvention

Se reporter aux règles d'intervention jointes ou téléchargeables depuis la page DETR du site internet des services de l'État en Morbihan.

**Modalités de dépôt des dossiers**

Les dossiers sont à déposer dès à présent et jusqu'au 15 septembre 2025 sur la plateforme démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dotations-investissement-dpt-056>

Vos correspondants DETR habituels en préfecture et sous-préfectures instruiront vos demandes de subvention en lien avec la direction des sécurités de mon cabinet.

/!\ ATTENTION, la préfecture opérera un changement de ses numéros de téléphone le 12 juin 2025. Vous trouverez celui de vos correspondants ci-dessous à compter de cette date.

Vannes : Mme CHOMBART 02 97 54 84 72

Lorient : Mme BECHARD 02 97 84 40 24 – M. LE MASSON 02 97 84 40 23

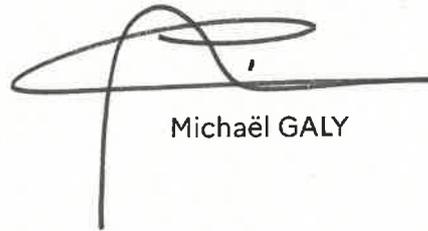
Pontivy : Mme DREANO 02 97 84 40 64

Ainsi que sur la page internet de la DETR/DSIL :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Relations-avec-les-collectivites-et-intercommunalite/Finances-locales/Soutien-de-l-Etat-a-l-investissement/DETR-DSIL/DETR-DSIL>

Je vous invite à vous saisir sans délai de cette question à forts enjeux de sécurité.

Le préfet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Michaël GALY

*Copie pour information*

- Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie départementale du Morbihan
- Monsieur le président de l'association des maires du Morbihan
- Monsieur le président de l'association des maires ruraux du Morbihan

